



Formateur Professionnel d'Adultes

Formation Qualifiante **Modulaire**

Le métier-les missions

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Afin de permettre l'adaptation aux évolutions techniques et professionnelles, le formateur analyse des demandes de formation d'origine et de nature variées.

Il identifie les compétences à acquérir ou à développer et détermine les situations d'apprentissage et les modalités pédagogiques. Il organise la progression des apprentissages et définit les étapes clés des séquences.

Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques. Il anime les temps de formation en présence ou à distance et évalue les acquis des apprenants..

Types d'emplois accessibles

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : les organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion, mais aussi les services de formation en entreprise, tous secteurs confondus. Les emplois accessibles sont : **formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant, ...**

Suites de parcours possibles

Les suites possibles sont nombreuses : responsable pédagogique, responsable de formation dans un service RH, formateur conseil, consultant, « e-formateur », e-learning, coach... Poursuite de formation: filières bac +3.

Validation visée

Titre professionnel de niveau 5 (BAC +2) de
Formateur professionnel d'adultes

Durée

(indicative et ajustable selon les besoins des personnes)

977 H (maximum pour tous les modules)

315 H de formation en situation de travail en entreprise

Objectifs

A la fin de la formation, les participants auront la capacité de mettre en œuvre les compétences et aptitudes du métier :

➔ CONCEVOIR ET PREPARER LA FORMATION

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

➔ ANIMER UNE FORMATION ET EVALUER LES ACQUIS DES APPRENANTS

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

➔ ACCOMPAGNER LES APPRENANTS EN FORMATION

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

➔ INSCRIRE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS UNE DEMARCHE DE QUALITE ET DE RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

Programme de la formation

Certificat de **Compétences Professionnelles**

Module CCP1 Concevoir et préparer la formation

Module CCP2 Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

Module CCP3 Accompagner les apprenants en formation

Module CCP4 Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Autres Modules : Remise à niveau, Appui à la recherche d'emploi- Soutien personnalisé - Coaching

Conditions d'accès

Prérequis :

- La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire
- Niveau 4 (IV) et/ou expérience professionnelle dans le secteur (stage/emploi...) souhaité

Aptitudes & savoir être requis

Aisance relationnelle, curiosité, sociabilité, bon équilibre psychologique et autonomie

Personne en Situation de Handicap (PSH) :

- Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)
- Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...
- Personnalisation du parcours → déploiement de mode de compensation
- **Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite**

Modalités de recrutement et délais d'accès

Information collective ou Rendez-Vous individuel et Entretiens de positionnement (ICOP/RDVIP)

→ Se Munir d'un **CV et de VOS IDENTIFIANTS D'ACCES A VOTRE EMAIL** (votre email et votre mot de passe)

Phase de positionnement :

- Passation de tests de positionnement + Entretien individuel de motivation
- Analyse du CV + Détermination d'un Plan Individuel de Formation
- **Délais d'accès : entre 1 et 8 semaines**

Publics Visés

- Demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi, indemnisé ou non
- Travailleur Non- Salarié (TNS)
- Jeune (16-25 ans)
- Personne en Situation de Handicap (PSH)

Prochaine(s) session(s)

Plusieurs sessions sont programmées tous les semestres.

Nous contacter pour obtenir les dates et lieux précis, à l'adresse suivante: dg@aecd.fr

Les méthodes mobilisées

Formation individualisée

La méthodologie repose sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive. Elle est individualisée dans les parcours qu'elle propose, les contenus dispensés, la pédagogie mise en œuvre et dans le suivi personnalisé des apprenants. Elle s'appuie sur la mise en œuvre de phases de travail individuelles et collectives à partir d'outils ludiques, attractifs et innovants (plateforme LMS, Serious Games...)

Equipements et outils

Postes informatiques équipés des logiciels bureautique, accès à internet haut débit, accès à la FOAD, imprimante, photocopieur, vidéoprojecteur... Supports pédagogiques et exercices d'application fournis à chaque stagiaire - Mise en Situation Professionnelle – FOAD – Escape Games.

Modalités d'évaluation

- Evaluation formative et auto-évaluation tout au long de la formation.
- Livret d'évaluation en cours de formation renseigné à partir des résultats des évaluations tout au long du parcours.
- Attestation de fin de formation, bilan individuel à la fin de la formation.

Modalités de certification

Titre professionnel : Inscription à la session de validation du **titre ou CCP visé** en fin de formation.

Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences.

En cas d'échec ou de réussite partielle au titre professionnel, le candidat peut se présenter aux autres CCP constitutifs du titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre. Le candidat dispose d'un délai maximum d'un an suite à la fin de validité du titre pour se présenter au titre sans formation complémentaire si candidat issu d'un parcours de formation. Dans le délai d'un an, le candidat ne peut se présenter à plus de trois sessions du titre visé.

Lors de la session de validation au Titre :

Epreuve de synthèse : Mise en situation professionnelle
Epreuve pratique : 55 minutes

Entretien technique : 20 minutes, sur les compétences

« Accueillir un apprenant en formation et coconstruire son parcours » et « Tutorer les apprenants à distance »

Questionnement à partir de production(s) : 1h35 minutes

Entretien final avec le jury (support : Le dossier professionnel (DP)) : 10 minutes.

Equivalences / Passerelles autres certifications :

Correspondance partielle avec l'ancienne version de la certification du titre (RNCP 247)

- RNCP37275BC01 ET RNCP 3725BC02 / RNCP247BC01 Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques

- RNCP37275BC03 ET RNCP37275BC04 / RNCP247BC02 Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants